

L'actualité du crédit immobilier par **AB Courtage** !



ABC Marché

L'aide du gouvernement à la rénovation énergétique, **MaPrimeRénov**, qui a été suspendue le 23 juin pour la rénovation globale mais pas pour les mono gestes, revient le 30 septembre mais dans une version édulcorée.

Les chiffres et les changements à retenir pour cette nouvelle version :

- **13.000 nouveaux dossiers** pourront être déposés entre le 30 septembre et le 31 décembre.
- **Les ménages les plus précaires** seront priorisés.
- Les aides MaPrimeRénov' seront **réservées aux logements les plus énergivores** (note E, F ou G au DPE).
- Le plafond maximum de travaux sera quant à lui **ramené de 70 000 € à 40 000 €**, pour les travaux permettant de sauter **3 classes** au diagnostic de performance énergétique (DPE).
- **Le bonus de subvention** en cas de sortie de la catégorie de passoire énergétique (note F ou G) est **supprimé**.
- **Suppression de l'éligibilité des travaux d'isolation** des murs par l'intérieur et par l'extérieur. L'isolation est maintenue mais seulement pour les combles et le sol
- L'ensemble des **mono gestes** ne seront donc plus éligibles à MPR en 2026.
- Au niveau **chauffage**, l'installation de chaudières biomasse (à bois ou à granulés), ne sera plus non plus couverte par MPR. Le chauffage biomasse via les poêles reste quant à lui éligible de même que l'installation de pompe à chaleur.
- Le budget de MaPrimeRénov' qui s'élève à **3,6 milliards d'euros en 2025** devrait être maintenu en 2026.

- Depuis le début 2025, environ **38.000 dossiers** (vs 11 000 en 2024 à la même époque) ont d'ores et déjà été instruits et sont prêts à être mis en œuvre et financés.
- Par ricochet, les délais de traitement pour les rénovations d'ampleur augmentent, ils sont de 105 jours cette année contre 70 jours l'an passé, pour les rénovations d'ampleur.

Découvrez les taux en vigueur :

	7 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans
Taux Excellent	2,71%	2,85%	2,90%	3,05%	3,15%
Très bon taux	3,10%	abcourtage PRÊT IMMOBILIER		3,32%	3,40%
Bon taux	3,20%	3,20%	3,35%	3,40%	3,46%



Nora HERVE
 Experte en financement immobilier
 Tél. : 06 08 75 17 38
 E-mail: nora.herve@abcourtage.com
 44210 Pornic



Nos clients nous recommandent :
 Découvrez tous [nos avis sur Immodvisor!](#)

Nantes Crédit AB Courtage inscrit au RCS de Nantes sous le n°789 725 025 sous le n° ORIAS 12 069 160 (www.orias.fr) Siège social 22, rue Paul BELLAMY 44000 Nantes – 02.40.76.86.31 - www.abcourtage.com - Soumises au contrôle de l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) – 4, place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09 – Tél : 01.49.95.40.00 – www.acpr.banque-france.fr. Responsabilité Civile Professionnelle conforme aux articles L.512-6 du Code des assurances et L519-3-4 du Code monétaire et financier.

